

Yann CELTON (dir.) avec la collaboration de Georges PROVOST, *Archives de l'Église catholique en Bretagne. Guide des sources privées de l'histoire du catholicisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 343 p.

Rédigé à l'initiative de Yann Celton, archiviste du diocèse de Quimper, et avec la participation active de Georges Provost, maître de conférences à l'université Rennes 2 Haute-Bretagne, président de l'Association des amis des archives historiques du diocèse de Rennes, ce guide des archives d'institutions religieuses de Bretagne est le résultat de l'intérêt porté depuis quelques décennies aux sources religieuses en Bretagne, tant par les historiens que par les archivistes sans lesquels il n'est pas de conservation ni d'inventaires. Dans son avant-propos, le président de l'Association des archivistes de l'Église de France rappelle « le rôle primordial et irremplaçable de ces documents à toute histoire des expressions et des manifestations de la vie religieuse et de la charité chrétienne », rôle complété par une lettre de la commission pontificale pour les biens culturels de l'Église sur les archives qui précise en 1997 qu'« avec le temps, elles acquièrent une dimension universelle, devenant ainsi le patrimoine de l'humanité entière ». En quelques pages d'introduction, Georges Provost retrace les précédents et la genèse d'une telle entreprise et Yann Celton définit les limites de l'enquête avec le nom des contributeurs fourni *in fine*.

Dans le cadre de la Bretagne historique, cette enquête concerne deux types d'institutions : d'une part, les diocèses qui conservent les papiers de l'évêché lui-même, des services diocésains et aussi souvent des paroisses et des mouvements, ou des archives de particuliers, prêtres, nombreux, ou laïcs, et, d'autre part, les congrégations masculines et surtout féminines. La raréfaction du clergé et les réaménagements territoriaux, d'une part, la fermeture de nombreuses maisons de congrégations, d'autre part, ont entraîné le plus souvent des regroupements de fonds d'archives avec parfois des pertes regrettables.

Après de longues périodes de négligence, les diocèses bretons ont depuis quelques années organisé des services d'archives et recruté des archivistes. Dans le diocèse de Nantes, malgré l'intérêt suscité par les travaux des professeurs Marius Faugeras et Marcel Launay, ce n'est qu'en 1987 qu'un local est aménagé dans une des ailes du grand séminaire confié au P. Jean Guéhenneuc. Dans le diocèse de Quimper, la création en 1901 d'une commission d'histoire et d'archéologie et les travaux de chanoines érudits, Paul Peyron, Jean-Marie Abgrall, Henri Pérennès, témoignent de l'intérêt des autorités religieuses pour les domaines historiques ; mais il faut attendre 1973 et la nomination à plein temps comme archiviste du chanoine Jean-Louis Le Floc'h, ancien vicaire général, pour que le service d'archives s'organise réellement, doublé d'une riche bibliothèque. À Rennes, siège de l'archevêché, si les travaux de l'universitaire Michel Lagrée ont concerné très directement l'Église, ce n'est vraiment qu'en 1978 qu'un ecclésiastique efficace et compétent, le père Maurice Bunouf, lui aussi ancien vicaire général, est chargé des archives historiques du diocèse et qu'en 1982 un local approprié est équipé dans les nouveaux

locaux de la maison diocésaine. Dans le diocèse de Saint-Brieuc, l'évêque nomme en 1943 le père Jacques Raison du Cleuziou au poste de secrétaire-archiviste, mais celui-ci, historien accaparé par de nombreuses tâches administratives, ne peut vraiment consacrer son temps aux archives qu'à partir de 1972. Enfin dans l'évêché de Vannes, un « service discret sinon secret » perdure fort longtemps ; depuis une trentaine d'années, on s'efforce d'installer un véritable service d'archives, sans encore avoir cependant confié le poste d'archiviste à un salarié laïc, comme c'est devenu l'usage dans les quatre autres diocèses de la Bretagne historique, en 1997 dans les Côtes-d'Armor avec Yves-Marie Énard, en 2003 dans le Finistère avec Yann Celton, en 2004 en Ille-et-Vilaine avec Françoise Arrivée et en 2005 en Loire-Atlantique avec Claire Gurvil.

Le guide Celton-Provost ne concerne que les documents demeurés sous la responsabilité directe des autorités religieuses, et non les archives confiées à des institutions publiques. Ne sont donc pas concernés les fonds déposés aux Archives départementales, ni, par exemple, les archives de l'abbaye de Boquen déposées au Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Bretagne occidentale à Brest, ni les rares archives saisies lors des inventaires de 1906-1907, telle une partie des archives de la basilique de Sainte-Anne d'Auray conservées aujourd'hui dans les fonds des archives départementales du Morbihan. Par contre, la notice sur les archives des Augustines de Lannion déposées en 2008 aux Archives départementales des Côtes d'Armor a été maintenue dans le guide.

Pour les archives diocésaines, un état sommaire des archives est présenté selon le cadre officiel des archives initié par M<sup>sr</sup> Molette, fondateur de l'Association des archivistes de l'Église de France. Très rares sont les documents antérieurs à la Révolution conservés dans les archives diocésaines : à Quimper, quelques dossiers dont l'enquête sur la mendicité de 1774 et les archives de la paroisse de Pleyben que le curé avait naguère souhaité conserver au presbytère ; à Rennes, le *Cartulaire* de l'abbaye de Redon édité par l'AHID, trois obituaires de la cathédrale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), deux missels (XV<sup>e</sup> siècle) conservés dans le coffre ; à Saint-Brieuc, des archives du chapitre de Saint-Brieuc, des conférences ecclésiastiques, les archives du sanctuaire Notre-Dame d'Espérance de Saint-Brieuc ; à Vannes, des archives de l'évêché et du chapitre (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), complément de la série G des archives départementales ; à Sainte-Anne d'Auray, des documents concernant le pèlerinage (XVII<sup>e</sup> siècle), l'obuaire des Carmes.

La partie la plus importante du guide concerne les congrégations religieuses. Les notices des congrégations masculines, dont certaines particulièrement denses et documentées, se rapportent aux archives conservées par les abbayes cisterciennes de Timadeuc et de Melleray, les abbayes bénédictines de Kergonan et de Landévennec, le couvent des Dominicains de Rennes, le centre missionnaire des prêtres de Saint-Jacques à Guiclan, les frères montfortains de Saint-Gabriel (à Nantes) et les frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel (à Vannes). Plus nombreuses sont les notices

des congrégations féminines reflétant ainsi l'abondance de celles-ci. On peut noter la richesse documentaire de certaines congrégations dont la présentation de l'état des fonds facilitera l'exploitation : sœurs de l'Adoration perpétuelle à Guipavas (29), Augustines de Gouarec (22), de Lannion (22), de Malestroit (56), de Morlaix (29), de Pont-l'Abbé (29) et de Rennes (35), abbaye cistercienne de Campénéac (56), Carmel apostolique de Bethléem à Nantes (44), Carmels de Montigné à Vezin-le-Coquet (35), de Morlaix (29), de Nantes (44) et de Vannes (56), sœurs du Christ Rédempteur ou sœurs de Rillé à Fougères (35), Clarisses de Dinan (22), de Nantes (44), de Rennes (35) et de Saint-Hilaire-du-Harcouët (50), sœurs de la Divine Providence de Créhen (22), filles de Jésus dites de Kermaria à Locminé (56) et à Rennes (35), filles de la Providence à Saint-Brieuc (22), filles du Saint-Esprit à Saint-Brieuc (22), Franciscaines missionnaires de Marie dites du Châtelet à Ploufragan (22), sœurs de l'Immaculée Conception à Saint-Méen-le-Grand (35), sœurs de l'Instruction chrétienne à Saint-Gildas-des-Bois (44), Petites sœurs des pauvres à Saint-Pern (35), sœurs du Sacré-Cœur de Jésus à Saint-Jacut-les-Pins (56), filles de Sainte-Marie de la Présentation à Broons (22), sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et Marie à Saint-Malo (35), Ursulines dont les archives sont conservées à Angers (49), Caen (14), Quimperlé (29), Nantes (44) et Beaugency (45). D'autres congrégations sont rapidement mentionnées : l'abbaye bénédictine de Kergonan (56), la Charité de Saint-Louis à Vannes (56), les filles des Saints-Cœurs de Jésus et Marie dites de Montbareil à Saint-Brieuc (22), les Franciscaines oblates dites de Chantenay à Nantes (44), les sœurs de la Sainte-Famille de Grillaud à Nantes (44) et à Teillé (44), les Servantes de l'Agneau de Dieu à Brest (29), la Visitation à Nantes (44).

Lorsque des congrégations ayant possédé des communautés parfois très importantes sur place en Bretagne ont leur maison-mère établie hors de la Bretagne historique, des notices leur sont également consacrées, qui insistent davantage sur la liste des communautés concernées et moins sur le contenu des archives elles-mêmes. Ainsi pour les hommes : les Capucins à Paris, les Jésuites à Vanves (92), les missionnaires montfortains à Paris, les Eudistes à Paris, les Franciscains à Paris, les frères des Ecoles chrétiennes à Lyon (69), les missionnaires du Saint-Esprit ou Spiritains à Chevilly-Larue (94), les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu à Paris ; et pour les femmes : les Calvairiennes à Bourg-la-Forêt (45), les Dominicaines de la Présentation à Tours (37), les filles de la Charité du Saint-Cœur de Jésus à La Salle-de-Vihiers (49), les Servantes des pauvres de Jeanne Delanoue à Saint-Hilaire-Saint-Florent (49), les sœurs de la Retraite à Saint-Germain-en-Laye (78), l'Immaculée du Mont-Carmel de Nantes (44), les filles de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85), les sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir au Mans (72), les sœurs de Saint-François d'Assise à Fontenay-sous-Bois, les sœurs de Saint-Paul de Chartres à Chartres (28), les Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve à Neuilly-sur-Seine (92), les filles de Sainte-Marie à Torfou (49), les sœurs de l'Union Notre-Dame de Charité à Cormelles-le-Royal (14), les Ursulines de Jésus à Chavagnes-en-Paillers (85).

Aucun guide ne peut prétendre à l'exhaustivité. Pour remédier à ce problème, les auteurs du présent guide ont pris soin de donner *in fine* une liste des autres congrégations et centres d'archives n'ayant pas fait l'objet de notices. On peut regretter la discrétion, voire la réticence, de certaines responsables – rares il est vrai – à ouvrir leurs archives aux chercheurs, alors que depuis le concile de Vatican II un fort courant existe pour retrouver l'esprit des origines. Ainsi, par exemple, alors que les filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul ont été présentes dans la plupart des villes de Bretagne, que la correspondance de Louise de Marillac a été éditée, que des sœurs ont publié des articles, que des historiens laïcs travaillent, qu'une salariée laïque a été recrutée rue du Bac, on regrette l'absence de notice sur les archives de la Compagnie des Filles de la Charité.

Pour compléter ce compte rendu, il ne me paraît pas inutile de rappeler que dans certains diocèses bretons les archivistes départementaux, soucieux de la protection de toutes les sources historiques, particulièrement des archives diocésaines et paroissiales, ont pris à plusieurs reprises l'initiative de proposer leurs services aux autorités ecclésiastiques. C'est ainsi qu'en 1979 une partie du fonds des archives concordataires de l'évêché de Nantes a été déposée aux Archives départementales de Loire-Atlantique qui ont reçu également le fonds du grand séminaire de Nantes. C'est ainsi également qu'à partir de 1972 les archivistes des Côtes-du-Nord, assistés de l'archiviste diocésain, se déplacent dans les presbytères afin de réintégrer aux Archives départementales les documents paroissiaux antérieurs à la Révolution. Moi-même, alors responsable des Archives du Finistère, m'appuyant sur les diverses fonctions patrimoniales qui m'étaient confiées, j'ai pu, avec le soutien de l'archiviste diocésain, plus intéressé par la langue bretonne que par les archives proprement dites, et grâce à l'appui des évêques, réintégrer entre 1963 et 1972 aux Archives départementales les archives antérieures à la Révolution « conservées » dans les presbytères et y faire déposer une grande partie des archives paroissiales antérieures à 1906. Nommé dans le département d'Ille-et-Vilaine, qui en 1985 reçoit un évêque d'origine finistérienne, je suis chargé par ce dernier de réintégrer aux Archives départementales les documents antérieurs à 1793 demeurés dans les paroisses du diocèse de Rennes : durant l'année 1987, j'effectue 306 visites dans 254 presbytères. Dans la perspective du futur regroupement des paroisses – qui sera promulgué le 25 décembre 2002 – le nouvel archevêque M<sup>gr</sup> François Saint Macary, soucieux de « ne pas laisser perdre des documents importants quand le clergé et les acteurs pastoraux n'ont pas le temps de s'en occuper », me confie, en tant que président de la nouvelle Association des amis des archives historiques du diocèse de Rennes, la tâche de regrouper aux Archives diocésaines toutes les archives paroissiales du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours des années 2000 et 2001, je visite 189 presbytères, regroupe 294 fonds paroissiaux concordataires aux archives diocésaines et complète le dépôt aux Archives départementales des documents d'Ancien Régime (sans compter de nombreux documents communaux). En 2000, le 29 septembre,

l'archevêque et le président du conseil général signent une convention par laquelle ce dernier met à la disposition des archives diocésaines un agent pour établir le classement et le répertoire des archives diocésaines et paroissiales du XIX<sup>e</sup> siècle afin de permettre, une fois inventoriées, leur dépôt aux Archives départementales. Ce dépôt est devenu effectif fin 2003 et se poursuit. Il est intéressant de remarquer que, lorsqu'à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, les archives de Bretagne ont publié un inventaire des registres des délibérations paroissiales et municipales pour la période 1780-1800, cet inventaire note que « la visite systématique des presbytères dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine explique le nombre relativement important des registres des paroisses dans ces deux départements ».

Le 23 septembre 2010, mon confrère chartiste M<sup>gr</sup> Brincard, évêque du Puy et responsable des problèmes d'archives pour l'Église de France, attirait l'attention sur le problème de la communication des documents d'origine culturelle conservés dans les services publics d'archives, souhaitant que les « intérêts propres à l'Église » soient pris en compte. La déontologie des archivistes laïcs et professionnels doit bien sûr rassurer les autorités ecclésiastiques. Les archives émanant de l'Église catholique en Bretagne sont une source d'une richesse exceptionnelle pour notre région ; elles sont en effet d'excellents témoignages d'une culture paroissiale fécondée par la foi et la sève évangélique ; elles sont le reflet d'une civilisation paroissiale qui a imprégné durablement les habitants. Mais elles sont aussi une source historique pour l'histoire générale de la Bretagne et pour nombre de pays – extérieurs à la Bretagne et à la France – où de nombreuses congrégations bretonnes se sont installées.

Le guide est agréablement illustré de 56 reproductions en couleurs de documents et utilement enrichi *in fine* d'un index des noms de personnes et des noms de lieux et d'une liste alphabétique des centres d'archives et des congrégations.

Jacques CHARPY